

## Accident de la circulation à Mitzic Deux morts et plusieurs blessés



L'état du bus Coaster de Major Transport, après l'accident.



Après l'accident, le bus a été sorti du ravin par un véhicule des Bérets rouges.



Les badauds ont pris d'assaut le centre médical dès l'annonce de l'accident.

**LBON**  
Mitzic/Gabon

LA commune de Mitzic est encore sous le choc, après le grave accident de la circulation qui s'est produit hier en matinée. Bilan: deux morts et plusieurs blessés.

Les deux dépouilles - Claire Ndzeng Obiang, épouse Nze Akou, la cinquantaine

révolue, surveillante à l'école protestante de Mitzic, et Chrésence Angue Bibang - ont été acheminées dans une maison des pompes funèbres à Oyem. Les blessés graves, quant à eux, sont encore en soins intensifs au centre médical de Mitzic.

Selon le chef d'agence de Major Transport de la localité, M. Sarky, le bus de marque Coaster, avec à son bord vingt-huit (28) passagers, a quitté Mitzic à 8h40



L'une des victimes, Claire Ndzeng Obiang épouse Nze Akou de son vivant.



Quelques blessés.

à destination de Libreville. « Quarante minutes plus tard, nous recevons un coup de téléphone anonyme annonçant l'accident. Nous nous sommes immédiatement rendus sur les lieux. A notre arrivée, nous avons constaté le décès de deux passagères », explique-t-il. Le chauffeur du bus, qui figure parmi les blessés, explique qu'il allait dans le sens Mitzic-Lalara. A mi-parcours, dans le sens opposé, un grumier roulant à

vive allure et tentant d'esquiver un véhicule en stationnement, s'est subitement retrouvé face à lui. Le choc, frontal, a été inévitable.

Le bus de Major Transport a été projeté dans un ravin. Les dégâts sont importants. Les secours, spontanés, ont toutefois permis d'éviter l'alourdissement du bilan, qui n'avait pas connu d'évolution jusqu'au moment où nous mettions sous presse hier.

## Opération Mamba

### Oyaya et Bayima finissent à Gros-Bouquet



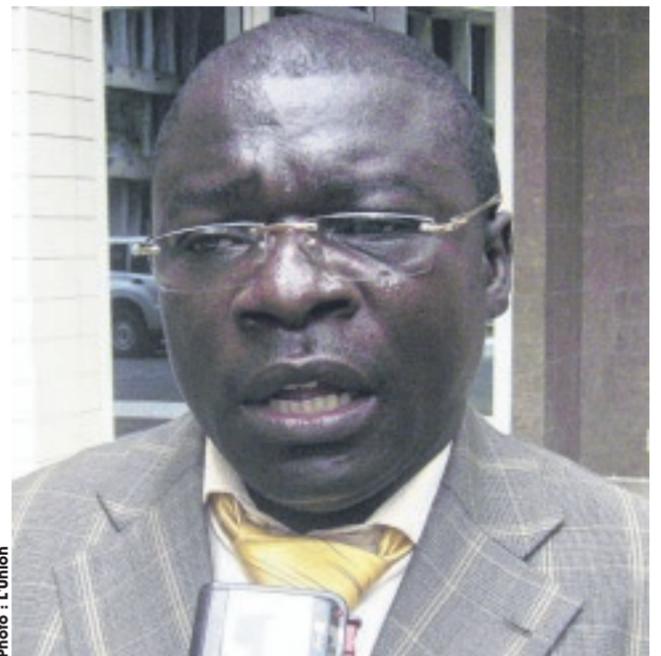
Landry Patrick Oyaya.



Le pont à l'origine des rétro-commissions



La prison centrale de Libreville héberge les deux responsables depuis hier.



Grégoire Bayima

**JNE**  
Libreville/Gabon

EN garde à vue, depuis le 23 mars dernier, dans une unité de police judiciaire pour être entendus dans le cadre d'une enquête préliminaire relative au chantier de réfection du pont de Kango, Landry Patrick Oyaya et Grégoire Bayima, respectivement patron du FER II et directeur général de l'Entretien des routes et aéroports (DGERA) au moment des faits, ont été placés sous mandat de dépôt pour violation flagrante et directe des procédures de contrôle prévue par le FER II. Selon certaines informations, il ressort également

que le DG Grégoire Bayima aurait, sous la contrainte de son ministre Ngambia, très attaché à Santullo, signé plusieurs factures sans pour autant qu'aucune équipe technique ne se soit rendue sur le chantier pour les vérifications des travaux. Laissant ainsi le contribuable à la merci de l'entreprise qui a profité des surfacturations à loisir sur les travaux et permis l'expropriation de 23 milliards de francs, c'est-à-dire 18 milliards pour le marché initial, plus un avenant de 5 milliards de francs payés par le FER II. L'opération Mamba se serait intéressée à ces deux hauts fonctionnaires suite à une enquête diligentée après des aveux de Christian Nkero Capito (conseil-

ler financier omnipotent de Magloire Ngambia à l'époque des faits) qui se trouve actuellement en détention préventive à la prison centrale de Libreville pour des actes graves dans la réalisation du programme des lotissements sociaux SNI "Mangoumba", dans la commune d'Akanda. Un projet ayant coûté 15 milliards de

francs sans que toutes les parcelles ne soient finalisées. Lors de son audition, Nkero Capito avait parlé de rétro-commissions dans le cadre des travaux de réfection du pont de Kango. Ce qui avait amené le parquet de Libreville à ouvrir une enquête préliminaire qui avait permis l'interpellation de Oyaya et de

Bayima. On rappelle que l'affaire de la réhabilitation du pont de Kango remonte à l'année 2012. Au départ, Léon Nzouba, ministre des Travaux publics, avait consulté l'entreprise Sobeia en vue de la réalisation d'une étude des travaux et d'un chiffrage pour la réfection de cet ouvrage qui avait été endommagé par une barge. Sauf que, quelques mois après, à la suite d'un remaniement du gouvernement, Ngambia qui remplace Nzouba aux TP, choisit pour on ne sait quelles raisons, de mettre sur la touche Sobeia au profit du Groupement Santullo-Sericom SA, avec lequel il engage l'Etat dans le cadre d'un contrat de gré à gré à payer les 18 milliards et

l'avenant de 5 milliards, soit au total 23 milliards de francs. Notons que dans le cadre de cette affaire, dame Ndong Omomone, directeur de l'Entretien des routes et aéroports, était, à son tour, auditionnée par le juge d'instruction pour être fixée sur son sort. Décidée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, au terme de son premier mandat, l'"Opération Mamba", actuellement en branle, vise à lutter contre la corruption en poursuivant les auteurs de détournement de l'argent public, ainsi que « tous ceux qui posent des actes de gestion et dont le train de vie présente manifestement des indices de prévarication.»